

Séance spéciale du conseil de la MRC des Moulins tenue à la salle de réunion de la MRC Les Moulins située au 148, rue Saint-André à Terrebonne, le mardi 26 juin 2007 à 17h00, sous la présidence de monsieur Jean-Marc Robitaille, préfet.

Sont présents messieurs Jean-Luc Labrecque, Michel Lefebvre, Daniel L'Espérance, Clermont Lévesque, Donald Mailly et mesdames Marie-Josée Beaupré, Micheline Mathieu, Denise Cloutier et Denise Paquette.

Sont également présents Daniel Pilon, directeur général et secrétaire-trésorier et Martine Baribeau, greffière de la MRC Les Moulins.

La présente séance du conseil a été dûment convoquée et signifiée à chaque membre par lettre recommandée en date du 15 juin 2007, le tout conformément aux dispositions du Code municipal.

#### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Travaux de nettoyage du lit de la rivière Mascouche et stabilisation de la berge de la rue Jean-Talon
3. Renouvellement du protocole d'entente MRC/Viagym
4. Clôture de la séance

6250-06-07

#### Clôture de la séance

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Labrecque, appuyé par madame Micheline Mathieu et résolu unanimement :

QUE la séance soit et est ouverte.

ADOPTÉ

#### Travaux de nettoyage du lit de la rivière Mascouche et stabilisation de la berge de la rue Jean-Talon

Le directeur général et secrétaire-trésorier fait état de la situation.

Pour information.

6251-06-07

#### Renouvellement du protocole d'entente MRC/Viagym

CONSIDÉRANT QUE depuis 1995 la MRC Les Moulins finance les coûts du bail du local permanent occupé par le Club Viagym ;

CONSIDÉRANT QUE Viagym déménagera au cours de l'été 2007 et qu'un nouveau bail interviendra entre Viagym, la ville de Terrebonne et les Complexes sportifs Terrebonne inc. pour les cinq prochaines années ;

CONSIDÉRANT QUE le protocole d'entente entre le Club de gymnastique Viagym et la MRC Les Moulins visant le financement du bail du local permanent se termine le 31 août 2007;

CONSIDÉRANT la demande adressée au conseil de la MRC Les Moulins par madame Sylvie Lafleur, présidente et monsieur Éric-Luc Petit, directeur général, du Club de gymnastique Viagym inc., relative au financement du bail du nouveau gymnase qu'occupera le Club Viagym ;

Il est proposé par madame Denise Paquette, appuyée par monsieur Daniel L'Espérance et résolu unanimement :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE le conseil de la MRC Les Moulins accepte de renouveler le protocole d'entente avec le Club de gymnastique Viagym inc. prévoyant le changement du lieu des activités de Viagym ainsi que le financement du nouveau bail correspondant pour douze (12) mois, soit du 1<sup>er</sup> septembre 2007 au 31 août 2008 au montant de cent soixante-neuf mille neuf cent quatre-vingt-onze dollars (169 991,00\$) par an.

QUE le conseil de la MRC demande à Viagym d'afficher le logo de la MRC avec le nom des deux (2) villes sur sa publicité aux membres ainsi que dans ses locaux.

QUE le préfet, monsieur Jean-Marc Robitaille, soit autorisé à signer pour et au nom de la MRC Les Moulins le protocole d'entente entre la MRC Les Moulins et le Club de gymnastique Viagym inc.

QUE le certificat de disponibilité de crédit n° 2007-050 émis par le secrétaire-trésorier pour le financement du nouveau bail pour la période du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre 2007 au montant de soixante-dix mille huit cent trente dollars (70 830,00\$) soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante. La dépense sera imputée au poste budgétaire 2690-970 (Club Viagym).

ADOPTÉ

6252-06-07

Clôture de la séance

Il est proposé par monsieur Donald Mailly, appuyé par monsieur Clermont Lévesque et résolu unanimement :

QUE la séance soit et est levée.

ADOPTÉ

\_\_\_\_\_  
Jean-Marc Robitaille, préfet

\_\_\_\_\_  
Daniel Pilon, directeur général et  
secrétaire-trésorier